



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Maintien de températures acceptables au bénéfice des résidents en Ehpad

Question écrite n° 11226

Texte de la question

M. Antoine Vermorel-Marques interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur la question du maintien de températures acceptables au bénéfice des résidents en Ehpad. En effet, s'il existe bien une obligation d'avoir un espace collectif de fraîcheur au sein de ces établissements, aucune ne concerne la climatisation de l'ensemble des chambres. Alors que la France est confrontée concomitamment à un vieillissement de sa population et à une hausse des températures, cette situation apparaît comme imparfaite. Face à ces éléments, il entend connaître la stratégie mise en place par le ministère de la santé pour résoudre cette problématique.

Données clés

Auteur : [M. Antoine Vermorel-Marques](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11226

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 septembre 2023](#), page 8068

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)